

Le planning familial menacé !

Dans le cadre des restrictions budgétaires prévues à l'hôpital cantonal (HUG), les experts mandatés par le gouvernement prévoient de supprimer 2/3 des postes de conseillères au Planning familial. Quand on sait que le planning fait 4000 entretiens par an, sans compter les téléphones et les informations brèves au secrétariat, plus des centaines d'interventions à l'extérieur, cela signifie pratiquement la mort du service.

Alors que le remboursement de l'avortement est menacé par une initiative fédérale dont le vote aura lieu probablement en 2013, s'attaquer à l'accès à la contraception et aux conseils dont les femmes peuvent avoir besoin serait une décision misogyne et grave de conséquence.

Comme l'OMS le conseille dans le monde entier, l'information et le conseil sur la contraception, la sexualité et l'accès aux soins ont permis de diminuer le taux d'avortement en Suisse au niveau le plus bas au monde. Cela permet de ne plus avoir de décès liés aux interruptions volontaires de grossesse (IVG) et de préserver au mieux la santé des femmes (mortalité et morbidité). Revenir en arrière là-dessus et retirer aux femmes les plus défavorisées l'accès à l'IVG et l'accès à la contraception, c'est insensé et irresponsable en matière de politique de santé publique.

Rappelons que dans ce contexte, il n'y a pas de privatisation possible. Les gynécologues sont débordés et ont déjà de la peine à placer leurs urgences, ils ne seront pas en mesure de reprendre le travail des conseillères en planning.

Veut-on faire en sorte que les femmes jeunes, les femmes disposant de peu ou pas de ressources ne puissent plus contrôler leur fertilité ? Veut-on augmenter les drames en compliquant l'accès aux soins (IVG clandestines, IVG tardives, troubles parents-enfants liés à une parentalité imposée, dons en adoption?) Faudra-t-il augmenter les foyers d'accueil pour les adolescentes mères ? Voilà de bien piètres économies qui coûteront beaucoup plus cher ailleurs, dans le budget social, tout en détruisant sur le passage la vie de nombreuses femmes et hommes.

Genève était pionnière dans le domaine en créant en 1965 le premier centre de planning familial. Il y a eu par la suite, en 1981, une loi au niveau fédéral pour l'ouverture de centres similaires dans tous les cantons. Pour faire des économies, faut-il revenir au niveau et à la façon de faire d'il y a 50 ans ?

NON aux restrictions de postes au planning familial !

NON à l'initiative contre le remboursement de l'IVG !

Soutien aux travailleuses et aux travailleurs des HUG pour sauver leurs postes de travail et la sécurité des usagères et usagers des services de santé !

Rassemblement de protestation jeudi 15 novembre dès 18 h 30 devant les canons (rue de l'Hôtel-de-Ville)

Comité pour l'avortement libre et gratuit
www.comite-alg.org